



Commune de Sombernon

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°5
lancée par arrêté du
20/11/19

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5

6. SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

VISA

DATE

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION



Servitudes d'Utilité Publique

- A4 - Libre passage le long des cours d'eau
- AS1 - Périmètres de protection des eaux potables
- EL11 - Interdictions d'accès le long des autoroutes, des routes express et des déviations d'agglomération
- I4 - Canalisations électriques
- Aérien - 2^e catégorie
- Aérien - 3^e catégorie
- Souterrain - 3^e catégorie
- Int1 - Voisinage des cimetières
- PT2 - Protection des centres d'émission et de réception contre les obstacles
- Zone spéciale de dégagement
- PT3 - Communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
- Code de l'aviation civile

Commune de Sombornon

Servitudes d'utilité publique

Plan local d'urbanisme

édité le 22/02/2017

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR
Direction départementale des territoires

échéelle : 1 / 5000

Réalisé par DDT25/SPRE/EEER
Sources : DDT21 - © IGN/BD Pavois/BDP 1.2.2014 - Reproduction interdite

